



COMMISSION TECHNIQUE CONSEIL COMMUNAL DE PERROY

Perroy, le 7 mars 2024

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE SUR LE PREAVIS 02/2024

« Demande de crédit de construction de CHF 220'000.00 TTC pour la rénovation et la création d'un 2ème appartement au Prieuré 7 »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission technique composée de messieurs Martin, Jenni, Strevens, Perdrizat et Jotterand s'est réunie le lundi 26 février afin d'examiner le préavis 02/2024 sur la demande de crédit de construction pour la rénovation et la création d'un 2ème appartement au Prieuré 7. Nous avons rencontré madame la municipale Juliette Leprince-Ringuet afin de nous faire une présentation du préavis. Elle nous a fait visiter l'actuel appartement, nous a commenté dans le détail le plan de transformation, nous a apporté toutes les informations nécessaires à la compréhension du préavis, a répondu à toutes nos questions avec compétence et nous la remercions.

Nous avons étudié le plan de transformation attentivement et l'avons confronté avec la vision du terrain. Il en ressort que techniquement votre commission n'a rien à redire à cette transformation. Elle souhaite juste que cette transformation soit faite dans les règles de l'art et en application des normes de construction, que les matériaux choisis soit d'une qualité suffisante afin de pouvoir durer dans le temps et à la location.

En conclusion et au vu de ce qui précède, la Commission Technique, vous propose à l'unanimité d'accepter la demande de crédit du préavis 02/2024 tel que présenté.

POUR LA COMMISSION TECHNIQUE

Laurent Martin
Président

Norbert Jotterand
Rapporteur

Claude Jenni

Fabrice Strevens

Jean-Pierre Perdrizat